



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

Centre Départemental Enfants et Familles

Villepinte, le 21 mars 2016

A QUI PROFITE LA CAMPAGNE DE DISCREDIT CONTRE FORCE OUVRIERE ?

Au moment où FORCE OUVRIERE réclame
les plannings éducatifs annuels réalisés 2015 de toutes les structures du CDEF
afin de les analyser, une campagne de discrédit s'abat sur notre organisation syndicale
au sein de Villepinte !

Des membres de l'équipe managériale véhiculent auprès du personnel que FORCE OUVRIERE
serait à l'origine des changements de plannings des veilleurs de nuit pour 2016.

**Certains responsables de service semblent accorder un pouvoir à
notre syndicat que nous ne possédons pas.**

*Il paraît utile de rappeler que l'organisation du travail revient
au chef d'établissement et par délégation aux responsables de service.*

L'ANALYSE DES PLANNINGS DES SERVICES EDUCATIFS DE VILLEPINTE FERAIT ELLE PEUR A CERTAINS ?

Que ce soit en CHSCT, CTE ou Conseil d'Administration, FORCE OUVRIERE n'a de cesse de
dénoncer l'organisation de travail délétère au CDEF lésant les professionnels et les usagers.
La réglementation du travail au CDEF régit par le Statut de la Fonction Publique Hospitalière
doit rester un garde fou que FORCE OUVRIERE continuera de défendre

LE TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL NE SIGNIFIE PAS DEREGLEMENTATION DU TRAVAIL !

Autour du **TRAVAIL EN 12 HEURES**, Force Ouvrière continuera de dénoncer
*les dangers de la généralisation de cette amplitude de travail qui a un impact sur la santé des
salariés et la qualité de la prise en charge.*

SEUL le travail en 12 heures durant les week-ends a été validé en instances pour l'ensemble des personnels éducatifs.

*Ce qui signifie que tout autre période de travail en 12 heures au CDEF n'est pas légale
puisque'elle déroge au temps de travail maximum journalier.*

Afin de détourner les instances représentatives du personnel, un "**référendum**" a été organisée
par les responsables de services sur les réunions d'équipes à la demande de la Direction
Générale contre l'avis des représentants du CHSCT et du CTE qui souhaitaient qu'une réflexion
avec tous les professionnels soit organisée en assemblée générale. **Ce qui a été refusé.**

Syndicat FORCE OUVRIERE du C.D.E.F. 93
Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Téléphone : 01.41.51.10.10 poste 353- Portable : 06.09.64.18.62 – Mail : forceouvrierecdef@gmail.com

Lors du CHSCT du 18 mars, FORCE OUVRIERE a dénoncé le changement des plannings des veilleurs de nuit de Villepinte en cours d'année d'autant que chaque professionnel devait transmettre ses dates de congés au 31 janvier maximum.

FORCE OUVRIERE A ALORS DEMANDE QUE LES SALARIES SOIENT INFORMES OFFICIELLEMENT DE LA RAISON DE CES CHANGEMENTS ET QUE LES AGENTS PUISSENT ETRE AUTORISES A MODIFIER LEUR PERIODE DE CONGES S'ILS LE SOUHAITAIENT COMPTE TENU DE CETTE SITUATION.

Le Directeur Général en a convenu et rencontrera, le 30 mars au siège du CDEF, les professionnels de nuit de Villepinte.

MESDAMES MESSIEURS MEMBRES DE LA DIRECTION, IL SERAIT TEMPS DE RECONNAITRE LES PROFESSIONNELS DE TERRAIN, LES ECOUTER ET ENTENDRE LEUR SOUFFRANCE.

Educateurs, veilleurs, maitresses de maison, lingères, techniques, administratifs, infirmiers, nous ne sommes pas interchangeable et devons être respectés dans nos droits et nos fonctions !

Il est temps que cessent les glissements de tâches entre les personnels éducatifs, soignants et techniques, que la charge de travail des personnels administratifs soit clairement définie...

Malgré l'impact des restrictions budgétaires sur le CDEF, une politique managériale basée sur la pression, le chantage et la peur n'est pas ACCEPTABLE.

*FORCE OUVRIERE continuera de réclamer une organisation du travail **respectueuse de la Loi** tant sur les cycles de travail, les repos légaux, les congés, l'amplitude de travail journalière et hebdomadaire maximale..., **respectueuse des agents, respectueuse de leur fonction et de leur fiche de poste.***

PROFESSIONNELS DU CDEF

IL EST TEMPS DE S'ORGANISER ET DE REVENDIQUER MASSIVEMENT CONTRE LA CASSE DE NOTRE OUTIL DE TRAVAIL.

LES PAROLES S'ENVOLENT, LES ECRITS RESTENT !

RESTONS EXIGEANT POUR MENER A BIEN NOTRE MISSION DE PROTECTION DE L'ENFANCE.

NE BAISSONS PAS LES BRAS, N'ACCEPTONS PAS DE SUBIR ET NE NOUS LAISSONS PAS GAGNER PAR LE DECOURAGEMENT ET LA DEMOTIVATION.

EXIGEONS LE RESPECT DE NOS PROFESSIONS ET LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL.

REJOIGNEZ NOUS POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Syndicat FORCE OUVRIERE du C.D.E.F. 93
Avenue du président Coty 93420 Villepinte

Téléphone : 01.41.51.10.10 poste 353- Portable : 06.09.64.18.62 – Mail : forceouvrierecdef@gmail.com